

## Coopération décentralisée - Attribution de subvention à l'Association Centrafrique Sans Frontières

**M. l'Adjoint MAIRE, Rapporteur :** L'Association Centrafrique Sans Frontières, créée à Besançon en mai 2001, a pour objet de venir en aide aux femmes et aux enfants orphelins, victimes du SIDA.

Cette association a préparé un projet consistant à développer des ateliers culinaires à Bangui, capitale de la République centrafricaine, afin de permettre à des personnes malades du SIDA et à leurs enfants de se retrouver en communauté et de bénéficier de repas complets et équilibrés. Cet apport accroît les conditions favorables pour lutter contre l'amaigrissement et la fonte des muscles des personnes malades. De plus, ces ateliers sont susceptibles de redonner espoir et confiance à des personnes qui, avec la maladie, avaient perdu toute dignité.

L'atelier culinaire fonctionne actuellement au domicile de la nutritionniste. Une maison en location a été trouvée récemment dans un quartier sécurisé et calme, proche de l'hôpital et de l'Institut Pasteur où les malades ont l'habitude de faire leurs examens médicaux.

Par ailleurs, une ferme pilote va être mise en place afin de redonner aux femmes malades, une place et une utilité dans la société.

Outre les dons ponctuels et les parrainages de personnes malades, l'Association Centrafrique Sans Frontières recherche des partenariats et des aides financières.

C'est ainsi que la Ville de Besançon a été sollicitée par cette association qui mène de nombreuses actions à Besançon pour rassembler des fonds, comme des expositions de peintures et des défilés de mode.

Le Conseil Municipal est appelé à décider l'attribution à l'Association Centrafrique Sans Frontières d'une subvention de 1 000 €, prélevés sur les crédits inscrits au BP 2004, chapitre 65.04.6574.2805.00400 (coopération décentralisée).

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission Coopération Décentralisée, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.

*Récépissé préfectoral du 2 juillet 2004.*